

# **Cahier des charges**

**de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Formation des cadres sportifs**

---

**Discipline :**  
**Sauvetage Sportif**

**Niveau :**  
**Moniteur Sportif Animateur**  
**Moniteur Sportif Initiateur**

**Organisme délégataire :**  
**Ligue Francophone Belge de Sauvetage**

**Version 2.1 avalisée en Commission Pédagogique Mixte du (01/03/2020)**



\* Dans le présent référentiel, le masculin a été employé à titre épique

ADEPS

.....

Ligue Francophone Belge de Sauvetage  
Denis Ulweling

<b>0</b>	<b>Introduction du cahier des charges / référentiel de formation</b>	<b>6</b>
<b>1</b>	<b>DONNEES ADMINISTRATIVES</b>	<b>7</b>
1.1	Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction	7
1.2	Introduction générale de la formation.	7
1.3	Homologation et certification	9
<b>2</b>	<b>REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.</b>	<b>10</b>
2.1	Vocation pédagogique	10
2.1.1	MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR	11
2.1.1.1	Prérequis du MSA	11
2.1.1.2	Profil de fonction du MSA	11
2.1.1.3	Public cible du MSA	11
2.1.1.4	Cadre d'intervention du MSA	11
2.1.1.5	Cadre d'autonomie et de responsabilité du MSA	11
2.1.2	MONITEUR SPORTIF INITIATEUR	12
2.1.2.1	Prérequis du MSI	12
2.1.2.2	Profil de fonction du MSI	12
2.1.2.3	Public cible du MSI	12
2.1.2.4	Cadre d'intervention du MSI	12
2.1.2.5	Cadre d'autonomie et de responsabilité du MSI	12
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION</b>	<b>13</b>
3.1	Schéma de base d'organisation de la formation	13
3.2	Informations à fournir par l'opérateur de formation	13
3.3	Durée théorique pour chaque niveau de qualification	14
3.3.1	Durée de la formation MSA	14
3.3.2	Durée de la formation MSI	14
3.4	Test préliminaire ou probatoire à la formation	15
3.5	Documents administratifs à fournir par le candidat	15
3.6	Modalités d'inscription (préalable et définitive).	15
3.7	Droit de rétractation	16
3.8	Protection des données personnelles	16
3.9	Modalités diverses :	17
<b>4</b>	<b>REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES ANIMATEUR ET INITIATEUR</b>	<b>18</b>
4.1	Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif	19

CS111 : Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international _____	20
CS112 : Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI et procédures d'assurance à maîtriser _____	24
CS113 : Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club _____	29
4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie _____	33
CS121 : Structure d'une séance de travail _____	34
CS122 : Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau-libre _____	39
CS123 : Stage pédagogique en piscine _____	49
CS124 : Stage pédagogique en eau-libre _____	52
4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance _____	55
CS131 : Capacité de mon public cible _____	56
CS132 : Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée _____	61
CS133 : Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée _____	66
CS134 : Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games _____	71
4.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs _____	76
CS141 : Influence de l'eau sur le corps humain _____	82
CS142 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine _____	87
CS143 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre _____	92
CS144 : Technique de sauvetage sécuritaire _____	97
4.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie _____	102
CS151 : Charte du Moniteur Sauvetage Sportif _____	103
4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif animateur et initiateur _____	108
4.7 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus de formation Moniteur Sportif animateur et initiateur _____	111
4.8 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif animateur et initiateur _____	114
4.9 Tableau synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit _____	115
<b>5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF.</b> _____	<b>116</b>
5.1 Présentation du (des) stage(s) _____	116

5.2 Dossier de stage	116
5.2.1 Signalétiques	116
5.2.2 Cahier/Carnet de stage	117
5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages	117
5.4 Qualification et/ou expérience utile exigée du maître de stage	118
5.5 Evaluation du stage et du cahier de stage	118

## **6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR/INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF** \_\_\_\_\_ 119

6.1 Délai d'organisation des évaluations	119
6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect	119
6.2.1 Présences au cours	119
6.3 Publicité des accès aux évaluations	119
6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations	119
6.5 Nombre de sessions d'évaluation	120
6.6 Constitution du Jury d'évaluation	120
6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal)	120
6.8 Motivation du résultat en délibération	120
6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport	121
6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats	122
6.11 Recours et procédures	122

## **7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).** \_\_\_\_\_ 124

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire	124
7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)	124
7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF	124
7.2.2 Eléments à présenter pour une VAF	125
7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)	129
7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE	129
7.3.2 Eléments à présenter pour une VAE	129
7.4 Entretien de VAFE	132
7.5 Frais de procédure pour une VAFE	132
7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)	132
7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?	132
7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?	132
7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?	132
7.7 Analyse concernant la demande de VAFE	133
7.8 Décisions concernant la demande de VAFE	133

<b>7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS</b>	<b>133</b>
7.9.1 Cours généraux :	133
7.9.2 Cours spécifiques:	134
<b>7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"</b>	<b>135</b>
<b>8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS</b>	<b>136</b>
<b>9 ANNEXES</b>	<b>125</b>

## **0 Introduction du cahier des charges / référentiel de formation**

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrets) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme "délégataire de la formation" seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« **fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues** ») doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrets sont évoqués dans le décret du 08/12/06 :

*« Art. 41. § 1er. Le Gouvernement désigne les fédérations et les associations habilitées à organiser les formations qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération ou de l'association désignée, il arrête pour chaque type et chaque niveau de formation un cahier des charges portant sur :*

- 1° Les champs de compétences;*
- 2° Les modalités d'organisation;*
- 3° Le programme et le contenu;*
- 4° Les conditions d'accès;*
- 5° Les modalités de l'évaluation;*
- 6° Les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants;*
- 7° Les conditions de dispenses de modules de formation;*
- 8° Les modalités de l'homologation des brevets. »*

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

1. se référer adéquatement au cahier des charges référentiel,
2. indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
3. développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnaît et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épiciène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours,...

# 1 DONNEES ADMINISTRATIVES

## 1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

- Ligue Francophone Belge de Sauvetage asbl (LFBS)
- Adresse et contact :  
LFBS asbl, Place des sports 1 à 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél : 010/45.75.45, Fax : 010/45.64.65, Mail : contact@lfbs.org, Site internet : www.lfbs.org
- Personne de contact pour la formation des cadres :  
Denis Ulweling - Directeur LFBS  
Adresse : Cfr ci-dessus, Tél : 0479/45.69.23, Mail : d.ulweling@lfbs.org
- Conseiller Pédagogique de l'AG Sport :  
Michel Colmant  
DG Sport - Fédération Wallonie-Bruxelles  
Service formation de cadres sportifs, +32 (0) 479/65.03.68  
Bureau : CCS Adeps  
Rue du chemin de fer 433 à 7000 Mons, Tél : +32 (0) 65.55.54.37, Fax : +32 (0) 65.55.54.39

## 1.2 Introduction générale de la formation.

Le sauvetage sportif est né de la rivalité qui régnait entre les sauveteurs professionnels. Afin de départager le meilleur d'entre eux, ces derniers ont créé une épreuve complète qui définira plus tard l'OCEANMAN, subtil mélange de course sur sable, de course de kayak, de planche, de bateau et de sauvetage. L'OCEANMAN est l'aboutissement de tout sauveteur sportif.

De là, diverses épreuves en piscine et en mer sont apparues. Leur but: adapter à la compétition les différentes actions constituant un sauvetage. **En conséquence, les gestes et l'esprit du Sauvetage sont enseignés par la pratique sportive.**

Qui dit pratique sportive, sous-entend une organisation en club et un système d'encadrement. Or toute personne qui s'occupe de formations et d'accompagnement d'adultes et d'autant plus de jeunes doit avoir une formation complète et spécifique.

Cette formation doit être envisagée dans son ensemble. Elle doit comprendre :

- le développement des capacités et qualités personnelles des responsables,
- le développement de la connaissance par ceux-ci de l'enfant et de l'adulte,
- des bases pédagogiques, psychologiques,
- des techniques de sauvetage aquatique sportif
- des principes de sécurité.

Les personnes visées par ces formations sont celles qui interviennent dans l'encadrement d'un club de sauvetage sportif. L'opérateur de formation organise, en tant qu'opérateur de formation reconnu par l'AG Sports, une formation de Moniteur Sportif animateur et une formation de Moniteur Sportif initiateur en sauvetage sportif.

Ce cahier des charges est d'application pour les formations Moniteur Sportif Initiateur Sauvetage sportif mais également pour la formation Moniteur Sportif animateur Sauvetage sportif.

- **Formation Moniteur Sportif animateur Sauvetage sportif (MSA Sauvetage sportif)**

Cette formation a été mise en place par la LFBS afin d'offrir une formation de qualité, dès 15 ans et qui apportera les bases nécessaires à la gestion de séances de travail « initiation ». Dès lors, un animateur sauvetage ne pourra épauler ou suppléer un moniteur sportif éducateur ou entraîneur. Ces bases lui permettront de patienter jusqu'à l'accès au cours spécifiques initiateur. Ce brevet d'animateur est **une porte d'entrée** vers les formations de cadres sportifs ADEPS - LFBS et par conséquent ne remplace pas un brevet de moniteur sportif initiateur.

Les 20h de cours (réparties en 3 journées) établiront les lignes directrices de la filière de formation et donneront les premiers outils nécessaires pour épauler des moniteurs sportifs initiateurs et éducateurs. Ces derniers garderont la responsabilité des groupes quant à la sécurité et à la conception des séances de travail.

La formation MSA Sauvetage sportif constitue une partie de la formation MSI Sauvetage sportif qui peut être suivie au préalable de celle-ci. Ce module de 20h est un pied à l'étrier des formations de cadres sportifs ADEPS. Les Animateurs Sportifs LFBS seront dispensés de certains modules du cours spécifique M.S. Initiateur.

- **Formation Moniteur Sportif Initiateur Sauvetage sportif (MSI Sauvetage sportif)**

Cette formation est destinée à tous les moniteurs souhaitant prendre en charge l'initiation du sauvetage sportif, débutant avec les Kids Lifesaving Games (6 - 12ans) jusqu'aux techniques spécifiques aux épreuves homologuées de la discipline.

**La formation MSI sauvetage sportif est déclinée en deux niveaux :**

- **MSI sauvetage sportif option « piscine ».** Cette formation se limite aux modules développés pour la pratique en piscine.
- **MSI sauvetage sportif.** Cette formation propose l'ensemble des modules développés en piscine ET en eau libre.

A contrario du MSA animateur, le MSI Sauvetage sportif devra créer ses propres séances d'apprentissage et éventuellement en déléguer l'application aux MSA animateur qu'il serait amené à coordonner. La formation MSI envisagera l'apprentissage de manière plus complète (développement des aspects sécuritaires et des bases institutionnelles et législatives) et plus pratique (des stages seront obligatoires).

*Concrètement, cinq possibilités s'offrent aux futurs candidats :*

- 1. Formation MSA Sauvetage sportif:**

Le candidat a la possibilité de s'inscrire aux modules constituant ce brevet.

- 2. Formation MSI Sauvetage sportif option « piscine » en 2 étapes :**

Le candidat a la possibilité de suivre la formation MSA Sauvetage sportif dans un premier temps. Il pourra ensuite s'inscrire à la formation MSI Sauvetage sportif dispensée des modules qui composent la formation MSA Sauvetage sportif option « piscine ».

- 3. Formation MSI Sauvetage sportif option « piscine » en une étape :**

Le candidat ne possède pas le brevet MSA Sauvetage sportif mais il a la possibilité de s'inscrire à la formation complète de MSI Sauvetage sportif (y compris les modules MSA).

- 4. Formation MSI Sauvetage sportif en 2 étapes :**

Le candidat a la possibilité de suivre la formation MSA Sauvetage sportif dans un premier temps. Il pourra ensuite s'inscrire à la formation MSI Sauvetage sportif dispensée des modules qui composent la formation MSA Sauvetage sportif.

- 5. Formation MSI Sauvetage sportif en une étape :**

Le candidat ne possède pas le brevet MSA Sauvetage sportif mais il a la possibilité de s'inscrire à la formation complète de MSI Sauvetage sportif (y compris les modules MSA).

La répartition des modules MSA, MSI option « piscine » et MSI est définie au chapitre 4 : programme et contenu de cours spécifiques.

La réussite aux évaluations des cours généraux M.S.Initiateur organisés par l'ADEPS est indispensable pour obtenir l'accès aux cours spécifiques M.S.Initiateur en sauvetage sportif de l'opérateur de formation.

La réussite aux évaluations portant sur les cours spécifiques LFBS est la seconde condition pour l'octroi du brevet de M.S. Initiateur en sauvetage sportif. Ces cours spécifiques sont constitués de cours théoriques, pratiques et de stages pédagogiques.

Des dispenses partielles sont éventuellement possibles dans le cadre d'un processus de Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE) et/ou de formation (voir chapitre 7).

### **1.3 Homologation et certification**

Les brevets de Moniteur Sportif animateur et initiateur, sont homologués /certifiés et donc reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La formation Moniteur Sportif animateur est organisée en 1 étape. Celle-ci est constituée exclusivement de modules de cours spécifiques organisés directement par la Ligue Francophone Belge de Sauvetage.

Pour les formations MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif, celles-ci sont composées de 3 étapes. La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation - voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation du module « *Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif* » (opéré par un opérateur reconnu par l'AG Sport) constitue aussi un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

En résumé, le parcours de formation Moniteur Sportif initiateur sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- ***Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)***
- ***Les cours spécifiques***
- ***Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ». Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation.***

## 2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, aux points 1 (les champs de compétences) et 4 (les conditions d'accès).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

### 2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à vocation pédagogique recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

<b>MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :</b>	<b>Animer à la pratique sportive</b>
-------------------------------------	--------------------------------------

<b>MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :</b>	<b>Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive</b>
--------------------------------------	--

<b>MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR :</b>	<b>Former et consolider les bases de la performance</b>
-------------------------------------	---

<b>MONITEUR SPORTIF ENTRAINEUR :</b>	<b>Systematiser et optimaliser l'entraînement pour performer</b>
--------------------------------------	--

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Cadre institutionnel et législatif
- Didactique et méthodologie
- Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Aspects sécuritaires et préventifs
- Ethique et déontologie

Ce cahier des charges est d'application pour les formations Moniteur Sportif Animateur et Initiateur.

## **2.1.1 MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR**

### **2.1.1.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Avoir atteint l'âge de 15 ans à la date de début de formation

### **2.1.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Animer la pratique sportive.
- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
- Focaliser son action sur la pratique ludique globale visant le développement des habiletés motrices générales préparatoires à la pratique spécifique d'un groupe / d'une famille de disciplines (voire d'une discipline sans verser dans la spécialisation).
- Fidéliser à une activité sportive sans toutefois pouvoir développer un apprentissage structuré, organisé et/ou formalisé.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif (l'animateur exerce / fonctionne sous la responsabilité / supervision d'un cadre pédagogique d'un niveau de qualification supérieur

### **2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Tous les âges.
- Pratiquants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physiques et sportives.

### **2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Clubs (équipes structurées, écoles de sport, ...).
- Programmes ADEPS d'animation sportive.
- Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée, ...).
- Commune (centres sportifs locaux, activité de quartier, plaine sportive, ...).

### **2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR<sup>1</sup> SAUVETAGE SPORTIF**

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

---

<sup>1</sup> Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1<sup>ère</sup> - Moniteur Belge 15.05.2015

## 2.1.2 **MONITEUR SPORTIF INITIATEUR (option piscine et complet)**

### 2.1.2.1 **Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Initiateur
- Etre détenteur des passeports sauvetage sportif « Piscine » et « Eau Libre » 5 étoiles. Ces passeports peuvent être obtenus dans des clubs LFBS. Un exemplaire est disponible au point 9 « Annexes ». Une candidature sans passeports, présentant une expérience en sauvetage sportif pourra toutefois être analysée et le cas échéant approuvée par la LFBS.
- Avant le début de la formation spécifique : être affilié dans un club membre de la LFBS ou présenter un contrat détaillant la couverture d'assurance prise pour participer à la formation Moniteur Sportif Initiateur Sauvetage Sportif.
- Avoir atteint l'âge de 17 ans à la date de début de formation.

### 2.1.2.2 **Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- Animer la pratique sportive.
- Continuer le développement des habiletés motrices générales.
- Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques.
- Motiver à l'apprentissage sportif.
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.
- Fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

### 2.1.2.3 **Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Tous les âges.
- Praticants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs en phase de formation de base.

### 2.1.2.4 **Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

- Clubs (équipes structurées, écoles de sport, ...).
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive.
- Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée, ...).
- Commune (centres sportifs locaux, activité de quartier, plaine sportive, ...).

### 2.1.2.5 **Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR<sup>2</sup> SAUVETAGE SPORTIF**

- Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail

<sup>2</sup> Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1<sup>ère</sup> - Moniteur Belge 15.05.2015

### 3 DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, aux points 2 (les modalités d'organisation) et 4 (les conditions d'accès).

#### 3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

- La formation est opérée par la LFBS, sauf protocole d'accord passé entre l'Adeps et un organisme d'enseignement.
- La formation est organisée en concertation avec l'AG Sport. Le présent cahier des charges est développé par la LFBS et est avalisé par la Commission pédagogique Mixte. Celle-ci est une commission de consultation et d'avis auprès de l'AG Sport, et est composée de représentants de la LFBS et de l'AG Sport.
- Toutes les informations organisationnelles des formations s'adressant à tous publics sont présentées sous la rubrique ad hoc du site internet de l'opérateur de formation ainsi que sur le site internet de l'ADEPS ([www.adeps.be](http://www.adeps.be)) sous la rubrique « devenir moniteur sportif ».
- La formation est organisée en modules identifiables.
- Le nombre minimum de candidat pour l'ouverture d'une session de formation est de 8 candidats.
- Le nombre maximal de candidat est de 16. Une formation peut être dédoublée en fonction du nombre de candidat
- Les sessions de cours peuvent être organisées sous différentes formes, en fonction notamment des considérations géographiques, météorologiques, matérielles ou de disponibilités.
- La structure et la charge horaire des modules sont présentés au chapitre 4, « Programme et contenu de cours spécifique » et 5, « programme et contenu des stages ». Ils permettent une organisation souple autour des groupements suivants :
  - ✓ Une (1) journée de cours théorique
  - ✓ Deux (2) journées de cours pratiques en piscine
  - ✓ Trois (3) journées de cours pratiques en eau-libre (lac)
  - ✓ Une (1) journée de cours pratique en salle
  - ✓ Une demi (1/2) journée d'évaluation
- Une programmation flexible des stages pédagogiques de 28 heures.
- Ces groupements permettent d'optimiser l'organisation de la formation sur plusieurs jours, plusieurs week-ends, sur une semaine complète, en internat ou externat.
- Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage			Consolidation
Cours généraux opérés par l'ADEPS	Formation spécifique dispensée par tout opérateur reconnu		Recyclages Formations complémentaires et continuées.
	Prérequis	Formation théorique et pratique	

#### 3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation

- L'âge minimum d'accès à la formation MSA est de 15 ans en début de formation
- L'âge minimum d'accès à la formation MSI est de 17 ans en début de formation
- L'âge minimum pour l'homologation par l'AG Sport d'un brevet est de 18 ans.
- Pour la formation MSI, l'accès au cours nécessite d'être détenteur des passeports sauvetage sportif « Piscine » et « Eau Libre » 5 étoiles, ou présenter un CV « sauvetage sportif ».
- L'inscription est définitive après avoir satisfait aux différents critères d'accès et après le paiement du droit d'inscription à la formation
- Le principe de Valorisation d'Acquis de Formation et/ou d'Expérience par d'autres filières est d'application. La procédure est explicitée au point 7

- Dans la mesure du possible, les candidats doivent disposer de leur matériel individuel (pagaie, surfski, board, matériel de sécurité) en parfait état de fonctionnement.
- Etant donné que les candidats ne disposent pas nécessairement de tout ce matériel, tout candidat qui désire voir ce matériel être mis à sa disposition par l'opérateur de formation, doit le mentionner clairement dans sa fiche d'inscription. Le cas échéant, toute condition et tout frais supplémentaire à l'usage de ce matériel par le candidat lui sera clairement mentionné lors de la prise en charge de l'inscription.
- Les points suivants sont d'application :
  - La piscine doit présenter une profondeur de minimum 1 mètre.
  - En terme de matériel, il faut au moins :
    - 1 mannequin de marque DLRG, ou autre, reconnu par la LFBS pour 3 personnes.
    - 1 bouée-tube (utilisée en compétition) pour 3 personnes.
    - 1 obstacle pour 6 personnes.
  - Une salle de cours et de pratique avec tableau et si possible un rétroprojecteur.

### 3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification

#### 3.3.3. Durée de la formation MSA

- La durée théorique de la formation est de 16 heures et 30 minutes en présentiel selon la répartition suivante :
  - 15 heures et 15 minutes de présence aux cours dispensés par un formateur, réparties selon un planning défini lors de la programmation des sessions de formations ;
  - 1 heure et 15 minutes théoriques d'évaluations.
- La charge théorique de travail en non-présentiel est en moyenne estimée à 8 heures et 30 minutes.
- La charge théorique de travail totale, présentiel et non-présentiel, est estimée à 25 heures.
- Le tableau horaire est repris au point 4.6

#### 3.3.2. Durée de la formation MSI sauvetage sportif option piscine

- La durée théorique de la formation est de 40 heures 15 minutes en présentiel selon la répartition suivante :
  - 26 heures et 15 minutes de présence aux cours dispensés par un formateur, réparties selon un planning défini lors de la programmation des sessions de formations ;
  - 12 heures de stage supervisé par un maître de stage et réparties selon un planning à définir entre le candidat et son maître de stage ;
  - 2 heures théoriques d'évaluations.
- La charge théorique de travail en non-présentiel est en moyenne estimée à 22 heures et 30 minutes.
- La charge théorique de travail totale, présentiel et non-présentiel, est estimée à 62 heures et 45 minutes
- Le tableau horaire est repris au point 4.6

#### 3.3.3. Durée de la formation MSI sauvetage sportif

- La durée théorique de la formation est de 75 heures 15 minutes en présentiel selon la répartition suivante :
  - 44 heures et 25 minutes de présence aux cours dispensés par un formateur, réparties selon un planning défini lors de la programmation des sessions de formations ;
  - 28 heures de stage supervisé par un maître de stage et réparties selon un planning à définir entre le candidat et son maître de stage ;

- 2 heures et 50 minutes théoriques d'évaluation.
- La charge théorique de travail en non-présentiel est en moyenne estimée à 37 heures.
- La charge théorique de travail totale, présentiel et non-présentiel, est estimée à 112 heures et 15 minutes
- Le tableau horaire est repris au point 4.6

### **3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation**

- L'accès aux formations MSA, MSI option « piscine et MSI ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire

### **3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat**

#### **Pour la formation Moniteur Sportif animateur :**

- Fiche d'inscription ad hoc dûment complétée ;
- Copie d'un document (la carte d'identité,...) permettant la vérification de l'âge du candidat ;
- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription et d'homologation.
- Copie de la couverture d'assurance (RC et dégâts corporels) si le candidat n'est pas affilié à la LFBS

#### **Pour la formation Moniteur Sportif Initiateur sauvetage sportif option « piscine » :**

- Fiche d'inscription ad hoc dûment complétée ;
- Copie d'un document (la carte d'identité,...) permettant la vérification de l'âge du candidat ;
- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription et d'homologation.
- Copie de la couverture d'assurance (RC et dégâts corporels) si le candidat n'est pas affilié à la LFBS
- Copie des passeports sauvetage sportif « Piscine » 5 étoiles OU CV « sauvetage sportif » ;
- Attestation de réussite aux Cours Généraux Initiateur.

#### **Pour la formation Moniteur Sportif Initiateur :**

- Fiche d'inscription ad hoc dûment complétée ;
- Copie d'un document (la carte d'identité,...) permettant la vérification de l'âge du candidat ;
- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription et d'homologation.
- Copie de la couverture d'assurance (RC et dégâts corporels) si le candidat n'est pas affilié à la LFBS
- Copie des passeports sauvetage sportif « Piscine » et « Eau Libre » 5 étoiles OU CV « sauvetage sportif » ;
- Attestation de réussite aux Cours Généraux Initiateur.

### **3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive).**

Les modalités d'inscriptions sont les suivantes :

- Les dates, horaires, lieux et autres renseignements importants pour la bonne information au sujet des sessions de formation s'adressant à tous publics, sont présentées sous la rubrique ad hoc du site internet de la LFBS ([www.lfbs.org](http://www.lfbs.org)), ainsi que sur le site internet de l'ADEPS ([www.adeps.be](http://www.adeps.be)) sous la rubrique « devenir moniteur sportif ».

- Le droit d'inscription est communiqué par le même canal.
- En cas de formation en externat avec repas fournis, des frais de subsistance seront demandés en sus.
- En cas de formation en internat, des frais de logement et de subsistance seront demandés en sus.
- Les procédures d'inscription, montants, et modalités de paiement du droit d'inscription, et les montants et modalités de paiement des frais sont communiqués par le canal ci-dessus.
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception. Un courriel de confirmation et d'information concernant les paiements est envoyé au candidat.
- L'inscription définitive est conditionnée au paiement du droit d'inscription à la formation.

### **3.7 Droit de rétractation**

- Une demande de remboursement peut-être exceptionnellement invoquée au maximum quinze (15) jours avant le début de la formation. La légitimité du motif de remboursement est appréciée par l'opérateur de formation. L'opérateur de formation se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme non impérieux. Toute demande éventuelle relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence.
- Aucune demande de remboursement de l'inscription ne sera acceptée passé quinze (15) jours avant le début de la formation.
- Toute demande doit parvenir à l'opérateur de formation par lettre recommandée.

### **3.8 Protection des données personnelles**

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE - cours - évaluations - ...) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles.
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par la LFBS.
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, discipline sportive, genre.
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de l'opérateur de formation :
  - Denis Ulweling, Directeur LFBS  
0479/45.69.23  
d.ulweling@lfbs.org

### 3.9 Modalités diverses :

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat MSA-MSI. doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
  - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2<sup>3</sup>
  - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1<sup>4</sup>
  - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1<sup>5</sup>
- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 15 jours ouvrables avant la première journée de formation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examineurs, grilles réponses, questionnaires, ...) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>6</sup> et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

---

<sup>3</sup> Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

<sup>4</sup> Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

<sup>5</sup> Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

<sup>6</sup> Voir « Charte - Vivons Sport » <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4667>.

## 4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES ANIMATEUR ET INITIATEUR

Cette section répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 Aspects sécuritaires et préventifs	Thématique 5 Ethique et déontologie
Module CG111 Ma formation de cadre sportif	Module CG121 Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	Module CG131 Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle	Module CG141 Une pratique en toute sécurité : la prévention	Module CG151 Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif
Module CG112 Statut social et fiscal du cadre sportif	Module CG122 Mon action avant, pendant et après "Ma séance"	Module CG132 Un support à l'activité physique : la "machine humaine"	Module CG142 Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif	
Module CG113 Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales	Module CG123 Le multimédia au service de l'apprentissage moteur	Module CG133 Déficiences et pratiques sportives		
		Module CG134 Recommandations de base pour une bonne pratique		
Module CS111 ■ ■ ■ Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	Module CS121 ■ ■ ■ Structure d'une séance de travail	Module CS131 ■ ■ ■ Capacité de mon public cible	Module CS141 ■ Influence de l'eau sur le corps humain	Module CS151 ■ ■ ■ Charte du moniteur sauvetage sportif
Module CS112 ■ ■ ■ Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB: statuts, ROI, polices et procédures à maîtriser	Module CS122 ■ ■ ■ Didactique et gestion d'un groupe en piscine	Module CS132 ■ ■ ■ Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée	Module CS142 ■ ■ ■ Préventions des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	<b>Légendes</b> Module des Cours Généraux Adeps Module des Cours Spécifiques du Niveau MSA ■ Module des Cours Spécifiques du MSI option "piscine" ■ Module des Cours Spécifiques du niveau MSI "complet" ■
Module CS113 ■ ■ ■ Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	Module CS123 ■ Didactique et gestion d'un groupe en eau libre	Module CS133 ■ Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline variée	Module CS143 ■ Préventions des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau libre	
Module CS124 ■ ■ ■ Stage pédagogique en piscine	Module CS124 ■ ■ ■ Stage pédagogique en piscine	Module CS134 ■ ■ ■ Développement à long terme du sportif: Kids lifesaving Games - Passeports piscine	Module CS144 ■ ■ ■ Techniques de sauvetage sécuritaire	
Module CS125 ■ Stage pédagogique en eau-libre	Module CS125 ■ Stage pédagogique en eau-libre	Module CS135 ■ Développement à long terme du sportif: Passeports eau libre		

#### 4.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Comprendre l'aspect sportif d'une discipline connue comme étant uniquement sécuritaire.
  - Connaître et comprendre les droits et devoirs d'un affilié club et d'un cercle LFBS.
  - Connaître les apports d'une fédération reconnue (Aides logistiques et financières, crédibilité, ...).
  - Connaître et savoir appliquer la procédure nécessaire auprès de l'assureur (RC et DC) à la suite d'un sinistre.
- 
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation : 5%**
  - **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » : 3**
  - **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif »:**
    - CS111\_ Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international
    - CS112\_ Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB: Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser
    - CS113\_ Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club

## CS111 : Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international

Module enseigné uniquement en formations MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est de faire une distinction entre le sauvetage sportif et sécuritaire et de situer le sauvetage sportif à divers niveaux, depuis le travail en club jusqu'à une participation aux Jeux Mondiaux.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Fédération sportive
- ✓ Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Statut sportif

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat peut se référer aux différents acteurs de la LFBS	X			
Le candidat peut répondre de manière adéquate aux demandes de renseignements sur la discipline	X			
Le candidat connaît la place de la LFBS dans le paysage sportif francophone	X			
Le candidat comprend les différences dans les notions de sauvetage sportif ou sécuritaire	X			

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG111	*
CG113	*
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS112	*
CS113	*
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>00:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>00:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>00:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>00:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="checkbox"/>	PréAO <sup>7</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre : Quizz en ligne	<input type="checkbox"/>	Autre : ...	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

- **Modalités d'évaluation :**

Ce module n'est pas soumis à une évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>8</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>9</sup></u></b>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>8</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>9</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS112 : Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI et procédures d'assurance à maîtriser

Module enseigné uniquement en formations MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

- Résumé :

L'objectif de ce module est d'expliquer le fonctionnement interne de la LFBS (Statuts, ROI et organigramme) et de déterminer l'apport d'une fédération reconnue par la FWB (subsides, assurances, soutiens logistique et administratif, apport d'une crédibilité, etc

- Concepts / mots-clés :

- ✓ Statuts sportifs
- ✓ Règlement d'ordre intérieur
- ✓ Assurances
- ✓ Administration du sport

- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat connaît les droits et devoirs d'un affilié et d'un cercle		X		
Le candidat connaît les principes des polices d'assurances LFBS		X		
Le candidat connaît la gestion des procédures et formulaires ad hoc en cas d'accident		X		
Le candidat connaît le fonctionnement interne de la fédération LFBS		X		
Le candidat comprend la structure d'une fédération par son organigramme		X		

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG112	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS111	*
...	
...	
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>01:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:20</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:20</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:45</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:15</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:20</b>	<b>00:20</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>03:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>03:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Travaux pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="checkbox"/>	PréAO <sup>10</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre : Quizz en ligne	<input type="checkbox"/>	Autre : ...	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 12 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>11</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>12</sup>

<sup>11</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>12</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS113 : Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club

Module enseigné en formations MSA Module, MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

### ○ Résumé :

L'objectif de ce module est d'expliquer l'utilité de suivre la filière des cours de cadres sportifs de l'AG Sport. Quels sont les apports pédagogiques, sécuritaires et techniques de ces formations à un cercle ou à une autre association ou institution.

Au terme de ce module, le candidat MSA devrait être motivé à suivre le cours MSI. Tandis que le candidat MSI sera motivé soit à continuer la filière spécifique MSE et MST, soit à encourager d'autres personnes à suivre les formations de cadres sportifs ADEPS.

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Brevets
- ✓ Formations
- ✓ Pédagogie
- ✓ Sécurité

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est sensibilisé à l'importance de la formation des cadres dans un club	X			
Le candidat comprend son rôle dans la structure d'un club après une formation	X			
Le candidat comprend le rôle des autres acteurs d'un club	X			

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG111	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS111	*
...	
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>00:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>13</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre : Quizz en ligne	<input type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Modalités d'évaluation :**

Ce module n'est pas soumis à une évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>14</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>15</sup></u>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>14</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>15</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## 4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie

### ▪ *Objectifs généraux :*

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Maîtriser les techniques d'animation d'une séance de sauvetage sportif : préparer, gérer et évaluer.
  - Être capable d'utiliser les moyens didactiques adéquats et faire preuve de méthode pour faciliter l'accès et l'apprentissage du sauvetage sportif. Connaître les apports d'une fédération reconnue (Aides logistiques et financières, crédibilité, ...).
  - Être capable d'adapter les contenus de séances en fonction du public et du niveau rencontré
- ### ▪ *Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » dans le cursus de formation : 40%*
- ### ▪ *Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » : 4*
- ### ▪ *Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :*
- CS121\_Structure d'une séance de travail
  - CS122\_Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau-libre
  - CS123\_Stage pédagogique en piscine
  - CS124\_Stage pédagogique en eau-libre

## CS121 : Structure d'une séance de travail

Module enseigné en formations MSA Module, MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est de comprendre la structure d'une séance de travail: Objectifs, phases, etc. Ne pas appliquer « simplement » des fiches de travail préétablies.

Assimilation d'une séance de travail par la réalisation de fiches de travail en atelier pratique encadré, au terme de 45 minutes de travail théorique. La réalisation de fiches en non-présentiel sera également demandé.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Préparer une séance
- ✓ Objectifs de travail
- ✓ Fiches d'entraînement

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend l'organisation d'une séance d'animation et d'initiation		X		
Le candidat comprend les principes de préparation d'une séance d'entraînement		X		
Le candidat met en application les concepts théoriques pour réaliser une fiche de séance			X	
Le candidat peut créer une structure complète de séance			X	
Le candidat construit une séance par rapport aux objectifs recherchés			X	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG122	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS122	**
...	
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:40</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00 :45</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00 :45</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>03:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>01:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Travaux pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO <sup>16</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre : Quizz en ligne	<input type="checkbox"/>	Autre : ...	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	V
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	V
Démonstrations	V	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : Micro-Enseignement	V	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>17</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>18</sup>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>17</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>18</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS122 : Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau-libre

Module enseigné uniquement en formations MSA Module et MSI sauvetage sportif option « piscine ».

○ **Résumé :**

L'objectif de ce module est de pouvoir travailler efficacement et sereinement avec un groupe grâce aux savoir-faire suivants :

- se placer,
- marquer son autorité,
- développer une habilité à communiquer
- Développer une habilité à motiver

Au terme de ce module, le candidat MSI sera capable d'appliquer les savoir-faire énoncés ci-dessus dans le contexte d'une séance de travail piscine.

○ **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Préparer une séance
- ✓ Gestion de groupe
- ✓ Didactique et pédagogie
- ✓ Présentation

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les notions théoriques nécessaires à l'organisation d'une séance d'initiation et d'animation		X		
Le candidat comprend les enjeux d'une séance maîtrisée		X		
Le candidat applique les concepts théoriques dans une séance d'entraînement			X	
Le candidat connaît les principes de préparation d'une séance efficace		X		
Le candidat comprend et applique les principes de gestion d'un groupe			X	

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG122	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS123	**
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>04:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:15</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>04:45</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	03:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	V

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>19</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	V
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	V
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	V
Démonstrations	V	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : Micro-Enseignement	V	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>20</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>21</sup>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>20</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>21</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS123 : Didactique et gestion d'un groupe en eau-libre

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif.

### ○ Résumé :

L'objectif de ce module est de pouvoir travailler efficacement et sereinement avec un groupe grâce aux savoir-faire suivants :

- se placer,
- marquer son autorité,
- développer une habilité à communiquer
- Développer une habilité à motiver

Au terme de ce module, le candidat MSI sera capable d'appliquer les savoir-faire énoncés ci-dessus dans le contexte d'une séance de travail eau-libre.

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Préparer une séance
- ✓ Gestion de groupe
- ✓ Didactique et pédagogie
- ✓ Présentation

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les notions théoriques nécessaires à l'organisation d'une séance d'initiation et d'animation		X		
Le candidat comprend les enjeux d'une séance maîtrisée		X		
Le candidat applique les concepts théoriques dans une séance d'entraînement			X	
Le candidat connaît les principes de préparation d'une séance efficace		X		
Le candidat comprend et applique les principes de gestion d'un groupe			X	

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG122	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS122	**
...	
...	
...	

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>04:20</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>04:20</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:20	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	V

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>22</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	V
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	V
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	V
Démonstrations	V	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : Micro-Enseignement	V	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>23</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>24</sup>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>23</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>24</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS124 : Stage pédagogique en piscine

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif

### ○ Résumé :

Un stage de 12 heures sera effectué en piscine selon les conditions et modalités spécifiées en section 5.1. L'objectif de ce module est de proposer une mise en pratique et en situation des acquis des autres modules de formation.

Au terme de cette unité de formation, le candidat « Moniteur sportif initiateur sauvetage sportif » devrait donc pouvoir encadrer un groupe de débutants et leur enseigner en toute sécurité, de manière à la fois efficace et ludique, les techniques de base du sauvetage sportif en piscine.

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Préparer une séance
- ✓ Gestion de groupe
- ✓ Didactique et pédagogie
- ✓ Stage
- ✓ Rapport de stage

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les notions théoriques nécessaires à l'organisation d'une séance d'entraînement		X		
Le candidat comprend les enjeux d'une séance maîtrisée		X		
Le candidat applique les concepts théoriques dans une séance d'entraînement			X	
Le candidat s'organise et met à jour ses travaux en fonction du déroulement du stage			X	
Le candidat encadre un groupe de manière ludique et efficace			X	

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG122	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS122	**
CS124	**
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>12:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>12:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	12:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>05:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	05:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

Informations reprises au chapitre 5

- **Modalités d'évaluation :**

Informations reprises au chapitre 5

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b>Titres / qualifications</b>	<b>Expériences utiles</b>
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>25</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b>Intitulé</b>	<b>Année de délivrance<sup>26</sup></b>

<sup>25</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>26</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS125 : Stage pédagogique en eau-libre

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif

○ **Résumé :**

Un stage de 16 heures sera effectué en eau-libre selon les conditions et modalités spécifiées en section 5.1.

L'objectif de ce module est de proposer une mise en pratique et en situation des acquis des autres modules de formation.

Au terme de cette unité de formation, le candidat « Moniteur sportif initiateur sauvetage sportif » devrait donc pouvoir encadrer un groupe de débutants et leur enseigner en toute sécurité, de manière à la fois efficace et ludique, les techniques de base du sauvetage sportif en eau-libre.

○ **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Préparer une séance
- ✓ Gestion de groupe
- ✓ Didactique et pédagogie
- ✓ Stage
- ✓ Rapport de stage

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les notions théoriques nécessaires à l'organisation d'une séance d'entraînement		X		
Le candidat comprend les enjeux d'une séance maîtrisée		X		
Le candidat applique les concepts théoriques dans une séance d'entraînement			X	
Le candidat s'organise et met à jour ses travaux en fonction du déroulement du stage			X	
Le candidat encadre un groupe de manière ludique et efficace			X	

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG122	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS122	**
CS123	**
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>16:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>16:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	16:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>07:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	05:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

Informations reprises au chapitre 5

- **Modalités d'évaluation :**

Informations reprises au chapitre 5

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b>Titres / qualifications</b>	<b>Expériences utiles</b>
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>27</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b>Intitulé</b>	<b>Année de délivrance<sup>28</sup></b>

<sup>27</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>28</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### 4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Maîtriser les fondamentaux techniques du sauvetage sportif en piscine et en eau-libre.
  - Etre capable d'utiliser les moyens didactiques adéquats et faire preuve de méthode pour faciliter l'accès et l'apprentissage du sauvetage sportif.
  - Connaître les apports d'une fédération reconnue (Aides logistiques et financières, crédibilité, ...).
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation : 30%**
  - **Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » : 4**
  - **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :**
    - CS131\_ Capacité de mon public cible
    - CS132\_ Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée
    - CS133\_ Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée
    - CS134\_ Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games

## CS131 : Capacité de mon public cible

Module enseigné en formation MSA ; MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif

### ○ Résumé :

L'objectif de ce module est de comprendre comment fonctionne un sportif et plus particulièrement un enfant. L'enseignement du sauvetage sportif doit se faire dans le respect des limites du sportif débutant. Pour ce faire, le candidat moniteur sportif initiateur en sauvetage sportif devra prendre connaissance et comprendre les matières suivantes :

- Les bases psychiques et psychologiques,
- Lois du développement moteur, étapes du développement moteur et psychomoteur de l'enfant,
- Bénéfices de l'activité physique sur la croissance,
- Pathologies liées au sport.

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Organiser sa séance
- ✓ Animer sa séance
- ✓ Développement moteur de l'enfant
- ✓ Activité physique et psychique
- ✓ Prévention et pathologie

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend la capacité de fonctionnement d'un sportif jeune		X		
Le candidat comprend les bases du développement psychomoteur de l'enfant		X		
Le candidat comprend les bases du développement moteur d'un sportif		X		
Le candidat connaît les bénéfices qu'apporte l'activité physique sur la santé		X		
Le candidat comprend les principes de prévention à appliquer lors d'une activité physique		X		

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG132	*
CG134	*
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS134	*
...	
...	
...	
...	

o **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>01:50</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>02:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>01:50</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>01:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Travaux pratiques	<input type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO <sup>29</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre : Quizz en ligne	<input type="checkbox"/>	Autre : ...	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 12 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>30</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>31</sup>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>30</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>31</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS132 : Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée

Module enseigné en formation MSA, MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

### ○ Résumé :

L'objectif de ce module est de découvrir les épreuves du sauvetage sportif en piscine et leur adaptation au public cible. Cette découverte passera par des exercices pratiques (passage d'obstacles, remorquage, apnée, nage avec palmes) et l'utilisation du matériel (mannequin, obstacles, palmes, bouée-tube).

Dans un deuxième temps, ce module permettra une approche des techniques aquatiques en piscine, adaptée au public cible: Jeu de flottaison, nage sous eau, nage avec palmes, plongeon du canard, passage d'obstacles adaptés, nage avec « bouée », prises & remorquage d'objets lestés.

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Organiser sa séance
- ✓ Animer sa séance
- ✓ Les épreuves en sauvetage sportif
- ✓ Matériel spécifique du sauvetage sportif
- ✓ Technique de nage et de sauvetage

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les différentes épreuves du sauvetage sportif en piscine		X		
Le candidat connaît les règles de ces différentes épreuves		X		
Le candidat connaît les exercices permettant d'apprendre les épreuves du sauvetage sportif en piscine		X		
Le candidat connaît les exercices spécifiques pour améliorer son déplacement dans l'eau pour les épreuves de sauvetage sportif en piscine		X		
Le candidat connaît le matériel à utiliser pour les épreuves de sauvetage sportif en piscine		X		

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS133	*
...	
...	
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>04:45</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:20</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>05:05</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>01:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>03:15</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:20</b>	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>01:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	V	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>32</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>33</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>34</sup>
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>33</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>34</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS133 : Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif

### ○ Résumé :

L'objectif de ce module est de découvrir les épreuves du sauvetage sportif en eau-libre et leur adaptation au public cible. Cette découverte passera par des exercices pratiques (Beach flags, beach sprint, board race, surf race et surfski race) et l'utilisation du matériel (planche, surfski, bâtons de relais).

Dans un deuxième temps, ce module permettra une approche des techniques eau-libre, adaptée au public cible: Utilisation et création de jeux favorisant l'équilibre et la propulsion (board et surfski), utilisation et création d'exercices favorisant l'explosivité (beach flags et beach sprint).

### ○ Concepts / mots-clés :

- ✓ Organiser sa séance
- ✓ Animer sa séance
- ✓ Les épreuves en sauvetage sportif
- ✓ Matériel spécifique du sauvetage sportif
- ✓ Technique de nage et de sauvetage

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les différentes épreuves du sauvetage sportif en eau-libre		X		
Le candidat connaît les règles de ces différentes épreuves		X		
Le candidat connaît les exercices permettant d'apprendre les épreuves du sauvetage sportif en eau-libre		X		
Le candidat connaît les exercices spécifiques pour améliorer son déplacement dans l'eau pour les épreuves de sauvetage sportif en eau-libre		X		
Le candidat connaît le matériel à utiliser pour les épreuves de sauvetage sportif en eau-libre		X		

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS132	*
...	
...	
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>11:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:20</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>11:20</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>03:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>08:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:20</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>02:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	V	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>35</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>36</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>37</sup>

<sup>36</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>37</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

**CS134 : Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games - Passeport sauvetage sportif piscine - Carnet d'accoutumance au sauvetage sportif.**

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif option « piscine ».

○ **Résumé :**

L'objectif de ce module est de comprendre la philosophie DLTA - Développement à Long Terme de l'Athlète. Ce module est fortement lié au module « capacité de mon public cible » si ce n'est que ces heures DLTA se veulent plus pratiques.

Ce module fera le focus sur le travail à réaliser jusqu'à 12 ans et développera les épreuves des Kids Lifesaving Games (initiative lancée via nos carnets d'accoutumance et passeports sauvetage sportif en piscine).

○ **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Développement à long terme de l'Athlète
- ✓ Développement et activité en fonction de l'âge
- ✓ Croissance
- ✓ Développement moteur
- ✓ Développement psycho-social

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend la philosophie du DLTA		X		
Le candidat comprend les différentes phases d'apprentissage en fonction de l'âge du public-cible		X		
Le candidat comprend l'objectif de travail selon l'âge d'un participant		X		
Le candidat comprend les bases du développement moteur de l'enfant		X		
Le candidat comprend les bases du développement psycho-social de l'enfant		X		

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG121	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS131	**
CS135	**
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>06:45</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>06:55</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>01:45</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>05:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>03:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>03:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	V

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>38</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>39</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>40</sup>

<sup>39</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>40</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS135 : Développement à long terme du sportif : Passeport sauvetage sportif eau-libre

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif.

○ **Résumé :**

L'objectif de ce module est de comprendre la philosophie DLTA - Développement à Long Terme de l'Athlète. Ce module est fortement lié au module « capacité de mon public cible » si ce n'est que ces heures DLTA se veulent plus pratiques.

Ce module fera le focus sur le travail à réaliser jusqu'à 12 ans et développera les épreuves du Passeport sauvetage sportif en eau libre.

○ **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Développement à long terme de l'Athlète
- ✓ Développement et activité en fonction de l'âge
- ✓ Croissance
- ✓ Développement moteur
- ✓ Développement psycho-social

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend la philosophie du DLTA		X		
Le candidat comprend les différentes phases d'apprentissage en fonction de l'âge du public-cible		X		
Le candidat comprend l'objectif de travail selon l'âge d'un participant		X		
Le candidat comprend les bases du développement moteur de l'enfant		X		
Le candidat comprend les bases du développement psycho-social de l'enfant		X		

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG121	**
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS131	**
CS134	**
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>05:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>05:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:50</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>04:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>	<b>00:10</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>00:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>00:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	V	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	V

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>41</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>42</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>43</sup>

<sup>42</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>43</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Anticiper les incidents ou accidents pouvant survenir en milieu aquatique.
  - Savoir réaliser une réanimation de base avec défibrillateur et O2
  - Savoir appliquer les 1ers soins récurrents en milieu aquatique (piscine, lac et mer)
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » dans le cursus de formation : 20%**
  - **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » : 4**
  - **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » :**
    - CS141\_ Influence de l'eau sur le corps humain
    - CS142\_ Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine
    - CS143\_ Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre
    - CS144\_ Techniques de sauvetage sécuritaire

## CS141 : Influence de l'eau sur le corps humain

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif

- **Résumé :**

Le sauvetage sportif est bien entendu un sport aquatique et demande dès lors une vigilance accrue quant à sa pratique dans un milieu hostile que l'eau.

L'objectif de ce module est de comprendre l'influence de l'eau sur le corps humain au travers des 3 principes suivants : température, pression et digestion.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Déplacement dans les fluides
- ✓ Pesanteur et fluide
- ✓ Température
- ✓ Pression
- ✓ Digestion

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les différences de déplacements et de postures dans l'eau par rapport à l'air		X		
Le candidat comprend les mécanismes régulant la température lorsqu'une personne se trouve dans l'eau		X		
Le candidat comprend l'influence de la température sur le comportement du nageur		X		
Le candidat comprend l'influence de la pression de l'eau sur le comportement du nageur		X		
Le candidat comprend l'influence de l'eau sur le mécanisme de digestion		X		

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG132	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS142	*
...	
...	
...	
...	

o **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>00:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>00:40</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>	<b>00:00</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>01:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>44</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine du secourisme, du secourisme d'entreprise, du sauvetage, des aides médicales d'urgence, ...
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>45</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>46</sup>
Brevet supérieur (ou de base) de sauvetage aquatique BSSA (en ordre de recyclage)	
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>45</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>46</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS142 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine

Module enseigné en formation MSA, MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est d'analyser l'environnement spécifique de la piscine et de repérer les dangers qui y sont liés.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Incidents en contexte sportif
- ✓ Accident en contexte sportif
- ✓ Prévention et plan de prévention

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend la différence dans les notions d'incident et d'accident		X		
Le candidat comprend l'importance d'un plan de prévention dans un contexte d'entraînement sportif en piscine		X		
Le candidat sait reconnaître les points importants à surveiller en piscine		X		
Le candidat connaît la procédure d'intervention en situation problématique de prévention		X		

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG141	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS141	*
CS143	*
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>1:20</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:50	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	V	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>47</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine du secourisme, du secourisme d'entreprise, du sauvetage, des aides médicales d'urgence, ...
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>48</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>49</sup>
Brevet supérieur (ou de base) de sauvetage aquatique BSSA (en ordre de recyclage)	

<sup>48</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>49</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS143 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre

Module enseigné uniquement en formation MSI sauvetage sportif

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est d'analyser les différents environnements aquatiques extérieurs (rivière, lac, mer et plage) et de repérer les dangers qui y sont liés.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ Incidents en contexte sportif
- ✓ Accident en contexte sportif
- ✓ Prévention et plan de prévention

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend la différence dans les notions d'incident et d'accident		X		
Le candidat comprend l'importance d'un plan de prévention dans un contexte d'entraînement sportif en eau-libre		X		
Le candidat sait reconnaître les points importants à surveiller en eau-libre		X		
Le candidat connaît la procédure d'intervention en situation problématique de prévention		X		

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
CG141	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS141	*
CS142	*
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>2:30</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:40</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>02:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:10</b>
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:30</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>01:30</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	V	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>50</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine du secourisme, du secourisme d'entreprise, du sauvetage, des aides médicales d'urgence, ...
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>51</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>52</sup>
Brevet supérieur (ou de base) de sauvetage aquatique BSSA (en ordre de recyclage)	

<sup>51</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>52</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS144 : Technique de sauvetage sécuritaire

Module enseigné uniquement en formations MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est d'apprendre les techniques de base permettant d'aller chercher une victime de noyade et de la ramener dans un endroit sécurisé. Dès lors, les techniques de base de remorquage et de sortie d'eau seront enseignées aux candidats.

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ **Sauvetage sécuritaire**
- ✓ **Matériel de sauvetage**
- ✓ **Victime en noyade**
- ✓ **Remorquage de victime**
- ✓ **Évacuation de victime**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend l'importance d'un sauvetage rapide et sécuritaire d'une victime de noyade		X		
Le candidat maîtrise les techniques de sauvetage dans un contexte de noyade				X
Le candidat utilise du matériel adéquat lors d'un sauvetage aquatique			X	
Le candidat démontre l'évacuation sécuritaire d'une victime de noyade				X

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
<b>CS145</b>	<b>*</b>
...	
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>02:45</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:15</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>03:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	<b>00:30</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	<b>02:15</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	<b>00:00</b>	
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	<b>00:15</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>01:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	<b>00:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	<b>00:00</b>	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	<b>00:00</b>	

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	V	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>53</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	V
Démonstrations	V	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine du secourisme, du secourisme d'entreprise, du sauvetage, des aides médicales d'urgence, ...
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>54</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>55</sup>
Brevet supérieur (ou de base) de sauvetage aquatique BSSA (en ordre de recyclage)	
Niveau 1 Adeps Sauvetage Sportif	

<sup>54</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>55</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Être capable d'agir en se référant aux règles de base de l'éthique du métier de cadre sportif en sauvetage sportif.
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 5 « Ethique et déontologie » dans le cursus de formation : 5%**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie » : 1**
- **Identification du module de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie » :**
  - CS151\_Charte du cadre sportif LFBS

## CS151 : Charte du Moniteur Sauvetage Sportif

Module enseigné en formation MSA, MSI sauvetage sportif option « piscine » et MSI sauvetage sportif.

- **Résumé :**

L'objectif de ce module est de connaître et d'appliquer les règlements internes de son cercle. Savoir se positionner au sein de sa structure club et vis-à-vis des divers intervenants (enfants, parents, moniteurs, administrateurs et personnel des infrastructures). Favoriser la pratique du sauvetage sportif dans le plus grand respect du public avec lequel le cadre sportif va travailler.

Dès lors, ce module visera à l'étude et l'application de la Charte du cadre sportif LFBS

- **Concepts / mots-clés :**

- ✓ **Ethique et déontologie**
- ✓ **Charte LFBS**
- ✓ **Respect dans l'entraînement sportif**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend les notions d'éthique et de déontologie		X		
Le candidat comprend le principe de déontologie appliquée dans un cadre sportif		X		
Le candidat connaît la charte du cadre sportif LFBS		X		
La candidat applique le respect de la charte du cadre sportif LFBS dans un contexte particulier			X	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)**

Code module CG	Liens
<b>CG151</b>	<b>*</b>
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>						<b>00:50</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>						<b>00:10</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:20	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>						<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	<b>Autre :</b> ..... - hh:mm	00:00	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	V	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	V	Autre : Séance de questions-réponses	V
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Travaux pratiques	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	V	PréAO <sup>56</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	V	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	V	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ...	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	V

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50% pour réussir le module

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Un formateur pour 15 candidats maximum

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou	
Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>57</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance <sup>58</sup>

<sup>57</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>58</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » des niveaux de formation Moniteur Sportif Animateur et Initiateur

<i>Synthèse « charge théorique de travail » MSA</i>					
	Module	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	00:30	00:00	00:30	01:00
	<b><i>Th1_Cadre institutionnel et législatif</i></b>		<b><i>00 :30</i></b>	<b><i>00:00</i></b>	<b><i>00 :30</i></b>
Thématique 2	CS121 Structure d'une séance de travail	01:30	00:10	01 :00	04:10
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine	04 :30	00:15	01:30	06 :15
<b><i>Th2_Didactique et méthodologie</i></b>		<b><i>06 :00</i></b>	<b><i>00:25</i></b>	<b><i>02:30</i></b>	<b><i>08 :55</i></b>
Thématique 3	CS131 Capacité de mon public cible	01:50	00:10	01:30	03:30
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	04:45	00:20	01:30	06:35
<b><i>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</i></b>		<b><i>06 :35</i></b>	<b><i>00 :30</i></b>	<b><i>03:00</i></b>	<b><i>10 :05</i></b>
Thématique 4	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	01:20	00:10	01:30	03:00
<b><i>Th4_Aspectes sécuritaires et préventifs</i></b>		<b><i>01 :20</i></b>	<b><i>00:10</i></b>	<b><i>01:30</i></b>	<b><i>03 :00</i></b>
Thématique 5	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	00:50	00:10	01:00	02:00
<b><i>Th5_Ethique et déontologie</i></b>		<b><i>00:50</i></b>	<b><i>00:10</i></b>	<b><i>01:00</i></b>	<b><i>02:00</i></b>
<b><i>Charge théorique de travail totale</i></b>		<b><i>15:15</i></b>	<b><i>01:15</i></b>	<b><i>08:30</i></b>	<b><i>25:00</i></b>

**Synthèse « charge théorique de travail » MSI sauvetage sportif option « piscine »**

	Module	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non- Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	00:30	00:00	00:30	01:00
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser	01:00	00:20	03:00	04:20
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	00:30	00:00	00:30	01:00
<b>Th1_Cadre institutionnel et législatif</b>		<b>02:00</b>	<b>00:20</b>	<b>04:00</b>	<b>06:20</b>
Thématique 2	CS121 Structure d'une séance de travail	01:30	00:10	02:30	04:10
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine	04:30	00:15	01:30	06 :15
	CS124 Stage pédagogique en piscine	12:00	00:00	05:00	17:00
<b>Th2_Didactique et méthodologie</b>		<b>18:00</b>	<b>00:25</b>	<b>09:00</b>	<b>27 :25</b>
Thématique 3	CS131 Capacité de mon public cible	01:50	00:10	01:30	03:30
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	04:45	00:20	01:30	06:35
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games - piscine	06:45	00:10	03:00	09:55
<b>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</b>		<b>13:20</b>	<b>00 :40</b>	<b>06 :00</b>	<b>20:00</b>
Thématique 3	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	01:20	00:10	01:30	03:00
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire	02:45	00:15	01:00	04:00
<b>Th4_Aspectes sécuritaires et préventifs</b>		<b>04:05</b>	<b>00:25</b>	<b>02:30</b>	<b>07 :00</b>
Th 5	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	00:50	00:10	01:00	02:00
<b>Th5_Ethique et déontologie</b>		<b>00:50</b>	<b>00:10</b>	<b>01:00</b>	<b>02:00</b>
<b>Charge théorique de travail totale</b>		<b>38:15</b>	<b>02:00</b>	<b>22:30</b>	<b>62:45</b>

**Synthèse « charge théorique de travail » MSI sauvetage sportif**

	Module	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non- Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	00:30	00:00	00:30	01:00
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser	01:00	00:20	03:00	04:20
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	00:30	00:00	00:30	01:00
<b>Th1_Cadre institutionnel et législatif</b>		<b>02:00</b>	<b>00:20</b>	<b>04:00</b>	<b>06:20</b>
Thématique 2	CS121 Structure d'une séance de travail	01:30	00:10	02:30	04:10
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine	04:30	00:15	01:30	06 :15
	CS123 Didactique et gestion d'un groupe en eau-libre	04 20	00:00	01:30	05 :50
	CS124 Stage pédagogique en piscine	12:00	00:00	05:00	17:00
	CS125 Stage pédagogique en eau-libre	16:00	00:00	07:00	23:00
<b>Th2_Didactique et méthodologie</b>		<b>38:20</b>	<b>00:25</b>	<b>17:30</b>	<b>56:15</b>
Thématique 3	CS131 Capacité de mon public cible	01:50	00:10	01:30	03:30
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	04:45	00:20	01:30	06:35
	CS133 Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée	06:00	00:20	02:30	08:50
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games - piscine	06:45	00:10	03:00	09:55
	CS135 Développement à long terme du sportif : eau libre	04:50	00:10	00:30	05:30
<b>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</b>		<b>24:10</b>	<b>01:10</b>	<b>09:00</b>	<b>34:20</b>
Thématique 4	CS141 Influence de l'eau sur le corps humain	00:30	00:10	01:30	02:10
	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	01:20	00:10	01:30	03:00
	CS143 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre	02:30	00:10	01:30	04:10
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire	02:45	00:15	01:00	04:00
<b>Th4_Aspectes sécuritaires et préventifs</b>		<b>07:05</b>	<b>00:45</b>	<b>05:30</b>	<b>13:20</b>
Th 5	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	00:50	00:10	01:00	02:00
<b>Th5_Ethique et déontologie</b>		<b>00:50</b>	<b>00:10</b>	<b>01:00</b>	<b>02:00</b>
<b>Charge théorique de travail totale</b>		<b>72:25</b>	<b>02:50</b>	<b>37:00</b>	<b>112:15</b>

4.7 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus de formation Moniteur Sportif Animateur et Initiateur

<i>Synthèse des pondérations modules vs thématiques &amp; thématiques vs cursus MSA</i>			
	Module	<i>Pondération du module dans la thématique</i>	<i>Pondération de la thématique dans le cursus de formation</i>
Thématique 1	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	0 %	0 %
Thématique 2	CS121 Structure d'une séance de travail	20 %	40 %
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau-libre	60 %	
Thématique 3	CS131 Capacité de mon public cible	50 %	30 %
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	50 %	
Thématique 4	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	100 %	25 %
Th 5	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	100 %	5 %

<b>Synthèse des pondérations modules vs thématiques &amp; thématiques vs cursus MSI sauvetage sportif option « piscine »</b>			
	Module	Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
<b>Thématique 1</b>	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	<b>0 %</b>	<b>5 %</b>
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser	<b>100 %</b>	
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	<b>0 %</b>	
<b>Thématique 2</b>	CS121 Structure d'une séance de travail	<b>5 %</b>	<b>40 %</b>
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau-libre	<b>15 %</b>	
	CS123 Stage pédagogique en piscine	<b>80 %</b>	
<b>Thématique 3</b>	CS131 Capacité de mon public cible	<b>35 %</b>	<b>30 %</b>
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	<b>35 %</b>	
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games	<b>30 %</b>	
<b>Thématique 4</b>	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	<b>30 %</b>	<b>20 %</b>
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire	<b>70 %</b>	
<b>Th 5</b>	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	<b>100 %</b>	<b>5 %</b>

**Rmq :** En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

<b>Synthèse des pondérations modules vs thématiques &amp; thématiques vs cursus MSI sauvetage sportif</b>			
	Module	Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
<b>Thématique 1</b>	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	0 %	<b>5 %</b>
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser	100 %	
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	0 %	
<b>Thématique 2</b>	CS121 Structure d'une séance de travail	5 %	<b>40 %</b>
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine	20 %	
	CS123 Didactique et gestion d'un groupe en eau-libre	0 %	
	CS124 Stage pédagogique en piscine	35 %	
	CS125 Stage pédagogique en eau-libre	40 %	
<b>Thématique 3</b>	CS131 Capacité de mon public cible	10 %	<b>30 %</b>
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	30 %	
	CS133 Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée	30 %	
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games	15 %	
	CS135 Développement à long terme du sportif : Passeport eau libre	15 %	
<b>Thématique 4</b>	CS141 Influence de l'eau sur le corps humain	10 %	<b>20 %</b>
	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	20 %	
	CS143 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre	20 %	
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire	50 %	
<b>Th 5</b>	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	100 %	<b>5 %</b>

**Rmq** : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.8 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif Animateur et Initiateur

<i>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation</i>				
	Module	Titres et qualifications	Expériences utiles	
Thématique 1	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être reconnu comme expert par l'Opérateur de Formation du fait d'une expérience importante dans la thématique dont question, ou</li> <li>Etre détenteur d'une expertise pédagogique reconnue par l'Opérateur de Formation.</li> </ul>		
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser			
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club			
Thématique 2	CS121 Structure d'une séance de travail			
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine			
	CS123 Didactique et gestion d'un groupe en eau-libre			
	CS124 Stage pédagogique en piscine			
	CS125 Stage pédagogique en eau-libre			
Thématique 3	CS131 Capacité de mon public cible			
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée			
	CS133 Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée			
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games			
	CS135 Développement à long terme du sportif : Passeports sauvetage sportif eau libre			
Thématique 4	CS141 Influence de l'eau sur le corps humain		<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem +</li> <li>Brevet de formateur en premiers soins ou en premiers secours reconnu par une instance compétente (Organismes agréés par le Ministère SPF Emploi, Travail et Concertation sociale voir <a href="http://www.emploi.belgique.be">www.emploi.belgique.be</a>: LFBS, etc) ;</li> <li>Etre détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique</li> </ul>	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine du secourisme, du secourisme d'entreprise, du sauvetage, des aides médicales d'urgence, ...
	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine			
	CS143 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre			
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire			
Th 5	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	Idem Thématique 1,2 et 3		

#### 4.9 Tableau synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

<b>Synthèse des diplômes, brevets, certifications<sup>59</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit</b>		
	<b>Module</b>	<b>Titres et qualifications</b>
<b>Thématique 1</b>	CS111 Historique du sauvetage et position d la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
	CS112 Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser	
	CS113 Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
<b>Thématique 2</b>	CS121 Structure d'une séance de travail	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
	CS122 Didactique et gestion d'un groupe en piscine	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
	CS123 Didactique et gestion d'un groupe en eau-libre	
	CS124 Stage pédagogique en piscine	
	CS125 Stage pédagogique en eau-libre	
<b>Thématique 3</b>	CS131 Capacité de mon public cible	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
	CS132 Le sauvetage sportif en piscine, une discipline nouvelle et variée	Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif
	CS133 Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée	
	CS134 Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games	
	CS135 Développement à long terme du sportif : Passeports eau libre	
<b>Thématique 4</b>	CS141 Influence de l'eau sur le corps humain	Brevet Supérieur (ou de base) de Sauvetage Aquatique BSSA (ou BBSA) Niveau 1 Adepts Sauvetage Sportif (pour les modules CS141 et CS144)
	CS142 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine	
	CS143 Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre	
	CS144 Technique de sauvetage sécuritaire	
<b>Th 5</b>	CS151 Charte du moniteur Sauvetage Sportif	

<sup>59</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

## 5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES MONITEUR SPORTIF INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

### 5.1 Présentation du (des) stage(s)

Tout candidat doit effectuer un stage pédagogique remplissant les conditions suivantes

- S'effectuer dans les dix-huit (18) mois suivant le dernier cours spécifique,
- S'effectuer dans un club affilié à la LFBS, dans le cadre des activités organisées par la LFBS, ou dans le cadre de stages ou activités organisées par l'ADEPS,
- S'effectuer sous la supervision d'un maître de stage rencontrant les conditions spécifiées en section 5.3, « Règles concernant les maîtres de stage » et en section 5.4, « Qualification et/ou expérience utile exigée du maître de stage »,
- Etre à vocation pédagogique,
- Concerner un public de pratiquants débutants,
- Etre centré sur l'apprentissage des bases techniques de la pratique du sauvetage sportif,
- Un exemple du dossier de stage ainsi que du carnet de stage sont disponibles en format téléchargeable dans la rubrique appropriée du site internet LFBS ([www.lfbs.org](http://www.lfbs.org))
- Comporter au moins huit (8) séances d'encadrement effectif
- Comporter au moins vingt-huit (28) heures d'encadrement effectif dont douze (12) en piscine et seize (16) en eau libre
- Le carnet personnel de stage doit être envoyé à l'une des personnes de contact mentionnées en section 1.1. au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la fin du stage
- Les prestations réalisées lors du stage (stagiaire) sont réalisées à titre gracieux.
- Les prestations réalisées lors du stage (Maître de Stage) sont réalisées à titre gracieux ou non (à la discrétion de la Fédération).
- Donner lieu à la production d'un carnet personnel de stage.

Le stagiaire doit être assuré en responsabilité civile par le club ou l'organisateur des stages ou activités où a lieu le stage pédagogique, en tant que volontaires et ce conformément aux termes des articles 5, 6 et 8bis de la loi du 03 juillet 2005.

Seuls les candidats ayant passé avec succès les évaluations de tous les autres modules de formation peuvent effectuer le stage pédagogique.

### 5.2 Dossier de stage

#### 5.2.1 Signalétiques

Un exemplaire type du dossier de stage, comme inclus en annexe, est fourni par la LFBS au maître de stage. Il est disponible en format téléchargeable dans la rubrique appropriée du site internet LFBS ([www.lfbs.org](http://www.lfbs.org)).

Cet exemplaire type comporte des instructions à l'attention du maître du stage, énonçant notamment les compétences à acquérir par le stagiaire et à évaluer par le maître de stage lors du stage.

Ce dossier doit reprendre les points suivants :

- Le nom et coordonnées du stagiaire,
- Le nom et coordonnées du maître de stage,
- Les qualifications du maître de stage,
- L'identification du club ou du centre ADEPS où le stage est presté,
- Le(s) lieu(x) où le stage se déroule,
- Le(s) plan(s) d'eau et la (les) rivière(s) utilisées,
- La description, le niveau et la taille du groupe en cadré et le matériel utilisé,
- Le niveau d'intervention du candidat,
- Le calendrier, le nombre d'heures prestées et la description de toutes les séances,
- Une description détaillée du contenu des séances et du travail préparatoire effectué avant celles-ci,
- Les appréciations et évaluations des compétences du stagiaire par le maître de stage.

En fin de stage, le dossier dûment complété et signé doit être renvoyé par le maître de stage à une des personnes de contact mentionnées en section 1.1.5., « contacts pour la formation de cadres ». Cette communication doit se faire par courriel ou courrier postal, au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la fin du stage.

### 5.2.2 Cahier/Carnet de stage

Un carnet personnel de stage doit être produit par le candidat et comporter au minimum les informations suivantes :

- Le nom du stagiaire,
- Le nom du maître de stage,
- L'identification du club où centre ADEPS où le stage a été presté,
- Les dates et lieux des séances encadrées,
- Le public visé, la taille du groupe encadré et le matériel utilisé,
- Le niveau d'intervention du candidat,
- Une description détaillée du contenu des séances et du travail préparatoire effectué pour celles-ci,
- Une évaluation par le candidat des séances réalisées, et
- Les diverses appréciations et évaluations techniques et pédagogiques et actions correctives éventuelles indiquées par le maître de stage dans un espace réservé à cet effet.

Il peut également contenir des commentaires personnels sur le travail réalisé.

Un exemplaire type de ce carnet personnel de stage, comme inclus en annexe, est disponible en format téléchargeable dans la rubrique appropriée du site internet LFBS ([www.lfbs.org](http://www.lfbs.org)).

Le carnet personnel de stage doit être envoyé à l'une des personnes de contact mentionnées en section 1.1, au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la fin du stage. Cette communication doit se faire par courriel ou par courrier postal.

## 5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages

Un maître de stage remplissant les conditions spécifiées en section 5.4., « Qualifications et/ou expériences utile exigée du maître de stage » doit être proposé par le stagiaire à l'Opérateur de Formation.

Sur demande, l'Opérateur de Formation peut fournir au stagiaire une liste de maîtres de stage potentiels. Cette liste doit avoir été avalisée par la Commission Pédagogique Mixte.

Le maître de stage pressenti doit remplir la Partie I du dossier de stage et le communiquer à une des personnes de contact mentionnées en section 1.1.

La confirmation d'autorisation de stage est donnée par l'Opérateur de Formation par l'envoi du dossier de stage reçu, après avoir dûment complété la partie II, au maître de stage, avec notification au stagiaire. Cette communication se fait par courriel ou par courrier postal, au plus tard dix (10) jours ouvrables après réception initiale du dossier de stage.

L'opérateur de Formation se réserve le droit de refuser un maître de stage pour un stage donné, en raison notamment d'incompatibilités pour raison de parenté ou fonctionnelles (par exemple, un maître de stage qui serait l'entraîneur ou l'employeur du stagiaire).

La notification d'un refus se fait par courriel ou courrier postal au maître de stage pressenti et au stagiaire, au plus tard dix (10) jours après réception initiale du dossier de stage.

#### **5.4 Qualification et/ou expérience utile exigée du maître de stage**

Le maître de stage doit posséder une des qualités suivantes :

- Etre titulaire d'un brevet ADEPS spécifique sauvetage sportif de niveau équivalent au niveau Moniteur Sportif Initiateur et pouvant justifier d'une expérience importante dans un club de sauvetage, ou
- Etre titulaire d'un brevet ADEPS spécifique sauvetage sportif supérieur au niveau Moniteur Sportif Initiateur, ou
- Etre détenteur d'un diplôme pédagogique et pouvant justifier d'une expérience importante dans un club de sauvetage sportif, ou
- Pouvant justifier d'une expérience pédagogique particulièrement importante dans un club de sauvetage sportif.

#### **5.5 Evaluation du stage et du cahier de stage**

L'évaluation globale du stage est effectuée par le maître de stage et par un jury.

Les résultats de l'évaluation par le maître de stage sont communiqués de manière écrite à la LFBS, par l'intermédiaire du dossier de stage dûment rempli par le maître de stage.

L'évaluation par le jury s'effectue sur base du dossier de stage et sur base du carnet de stage personnel et de sa présentation orale par le candidat.

## **6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR/INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF**

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, aux points 5 (les modalités de l'évaluation) et 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

### **6.1 Délai d'organisation des évaluations**

La session d'évaluation pour les candidats s'effectue au plus tard trois (3) mois après la fin de la formation. Tout délai à cet égard doit être motivé et justifié par l'Opérateur de Formation.

### **6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect**

Les critères d'accès aux évaluations sont :

- Le paiement effectif des droits d'inscription,
- Le respect de l'âge minimal requis,
- La présence effective au cours, selon les modalités de la section 6.3.1., « présences au cours »,
- Le respect des règles de bienséance, et
- Le respect des principes élémentaires de vie en commun, plus spécifiquement lors de formations en internat.

Le non-respect de ces conditions entraîne une interdiction de participation aux évaluations finales de la formation. Il retire tout droit à remboursement des droits d'inscription.

#### **6.2.1 Présences au cours**

La présence au cours est obligatoire. Des absences sont tolérées\*, à concurrence de 20% du volume horaire des cours, à l'exception des modules de la thématique 4 qui requiert 100% de présence.

\*ce sous réserve d'une justification adéquate.

### **6.3 Publicité des accès aux évaluations**

Les modalités suivantes s'appliquent :

- Les candidats admissibles aux évaluations sont convoqués par courriel ou courrier postal.
- Les sessions d'évaluation sont également annoncées sur la rubrique appropriée du site internet LFBS ([www.lfbs.org](http://www.lfbs.org)).
- Les convocations reprennent tous les détails utiles aux candidats (horaires, lieux) et les informent des conditions d'accès comme définies en section 6.3., « conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect ». Elles reprennent également les possibilités de report comme définies en section 6.4., « Publicité des modalités lors de l'absence aux évaluations ».
- Les candidats non-admissibles aux évaluations (par exemple pour absences injustifiées aux cours) en sont informés par courriel ou courrier postal.

### **6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations**

Les modalités suivantes s'appliquent :

- Tout candidat qui ne se présente pas à une session d'évaluation (première ou seconde session) est considéré comme absent.
- Tout candidat considéré comme absent en première session d'évaluation est ajourné en seconde session d'évaluation.
- Tout candidat considéré comme absent lors de la seconde session d'évaluation est refusé.

- Tout candidat peut justifier d'une absence. La justification d'absence doit être envoyée, endéans les trois (3) jours ouvrables après la date de la session d'évaluation, à une des personnes de contact mentionnées en section 1.1. Cette communication doit se faire par courriel ou courrier postal.
- Tout candidat ayant justifié d'une absence, bénéficie d'un report sur l'Opérateur de Formation apprécie positivement la légitimité de l'absence au vu des pièces justificatives (par exemple : certificat médical dûment complété, certificat de décès d'un parent proche).
- Il n'est possible de bénéficier que d'un seul report justifié par session d'évaluation.
- Tout candidat arrivant tardivement et sans motif légitime à une session d'évaluation se voit refuser l'accès à l'évaluation et est considéré comme absent.
- Un candidat arrivant tardivement à une session d'évaluation peut se voir autorisé l'accès à l'évaluation si le motif présenté est jugé légitime par le responsable de la session d'évaluation et sous condition qu'aucun candidat n'ait déjà quitté le lieu de l'évaluation. Il ne dispose dans ce cas que de la durée restante de la durée totale prévue initialement pour la réalisation des évaluations.

## **6.5 Nombre de sessions d'évaluation**

Le candidat dispose de deux sessions d'évaluation.

## **6.6 Constitution du Jury d'évaluation**

Les évaluations sont effectuées par un jury. Ce jury, qui doit être avalisé par le Conseiller Pédagogique et/ou par la Commission Pédagogique Mixte, est déterminé par l'Opérateur de Formation, et est constitué de trois (3) personnes avec voix délibératives choisies parmi les personnes suivantes :

- Les membres de la commission sportive LFBS,
- Les chargés de cours intervenants lors des sessions évaluées,
- Des chargés de cours non intervenants lors des sessions évaluées,
- Des experts désignés par la Commission Pédagogique Mixte.

Les membres du jury d'évaluation connaissent parfaitement les modalités d'organisation des épreuves et les compétences minimales à atteindre par les candidats et ce, afin d'assurer la consistance des exigences d'évaluation.

## **6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal)**

Un président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation, parmi les membres du jury. Le président dirige l'évaluation orale de chaque candidat Moniteur Sportif Initiateur.

Un secrétaire représentant l'Opérateur de Formation est désigné par les membres du jury d'évaluation parmi les membres du jury. Le secrétaire acte et motive toutes les décisions du jury dans un procès-verbal de délibération conservé par l'Opérateur de Formation et transmis à l'AG Sport.

## **6.8 Motivation du résultat en délibération**

Le jury d'évaluation délibère chaque candidat et rend souverainement un avis de réussite ou d'ajournement, sur base des critères établis dans les tables ci-dessous :

Pour la première session :

- Réussite de plein droit si :
  - au moins 50% au total des points
  - au moins 50% dans chaque thématique
  - au moins 50% dans l'évaluation des stages

- Ajournement si
  - total des points au moins 50%
  - Thématique(s) moins de 50% à représenter
  - Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Ajournement si
  - total des points au moins 50%
  - au moins 50% dans chaque thématique
  - Stages moins de 50% à représenter
- Ajournement si
  - total des points au moins 50%
  - Thématique(s) moins de 50% à représenter
  - Stages moins de 50% à représenter
- Ajournement si
  - moins de 50% au total des points
  - au moins 50% dans chaque thématique
  - Stages moins de 50% à représenter
- Ajournement si
  - moins de 50% au total des points
  - thématique(s) moins de 50% à représenter
  - Stages moins de 50% à représenter

Un seconde session sera organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de 1<sup>ère</sup> session.

Les points obtenus lors de la première session sont conservés pour tout module non représenté.

Pour la seconde session :

- Réussite de plein droit si :
  - au moins 50% au total des points
  - au moins 50% dans chaque thématique
  - Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Échec si
  - moins de 50% au total des points
- Échec si
  - total des points au moins 50%
  - Thématique(s) moins de 50%
  - Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Échec si
  - total des points au moins 50%
  - au moins 50% dans chaque thématique
  - Stages moins de 50%

## 6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

## **6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats**

Les modalités suivantes s'appliquent :

- Tout candidat inscrit à une session d'évaluation est informé des modalités concernant la publicité officielle des résultats et du délai maximal après la session d'évaluation pour l'envoi de ceux-ci.
- Celle-ci s'effectue par courrier postal, endéans les dix (10) jours ouvrables après la session d'évaluation. Tout délai à cet égard doit être motivé et justifié par l'Opérateur de formation.
- Cette publicité des résultats indique clairement le résultat du candidat et la motivation du résultat en délibération, conformément à la section 6.9, « motivation du résultat en délibération », ainsi que le détail de des cotes obtenues justifiant, le cas échéant, un ajournement ou un refus.
- Le (les) contenu(s) de formation qui doit (doivent) éventuellement être représenté(s), incluant le cas échéant le stage pédagogique, comme fixé(s) par le jury d'évaluation au cours de la libération, sont également clairement indiqués.
- La publicité des résultats indique clairement à tout candidat ajourné les lieux, dates et heures de la (des) session(s) complémentaire(s) auquel (auxquelles) il est invité à participer, ou, à défaut, la procédure de publicité concernant cette (ces) session(s).
- Le droit de recours est mentionné à tout candidat refusé, conformément à la section 6.11, « Procédure de recours ».

## **6.11 Recours et procédures**

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury<sup>60</sup> et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie

<sup>60</sup> La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, ...).

## 7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLOMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 2006, au point 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences **et** des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

### 7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, ...) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

### 7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

#### 7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification<sup>61</sup> en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, ...) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif animateur ou initiateur en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

### **7.2.2 Éléments à présenter pour une VAF**

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
  - Nom - Prénom
  - Adresse officielle complète
  - Lieu et date de naissance
  - Mail
  - Tél/Gsm.
  - la discipline
  - le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra),

<sup>61</sup> La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

Tableau à compléter :

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*
CS111 : Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international							
CS112 : Fonctionnement administratif du sauvetage sportif en FWB : Statuts, ROI, Polices et procédures à maîtriser							
CS113 : Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club							
CS121 : Structure d'une séance de travail							

CS122 : Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau libre							
CS131 : Capacité de mon public cible							
CS132 : Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée							
CS133 : Le sauvetage sportif en eau-libre, une discipline nouvelle et variée							
CS134 : Développement à long terme du sportif : Kids Lifesaving Games							
CS141 : Influence de l'eau sur le corps humain							
CS142 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en piscine							

CS143 : Prévention des incidents et accidents liés à la pratique du sauvetage sportif en eau-libre							
CS144 : Techniques de sauvetage sécuritaire							
CS151 : Charte du moniteur Sauvetage Sportif							

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,... Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objectives.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

### **7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)**

#### **7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE**

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, ...). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidat.e de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

#### **7.3.2 Éléments à présenter pour une VAE**

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE »
- Ce formulaire doit contenir :
  - Nom - Prénom
  - Adresse officielle complète

- Lieu et date de naissance
  - Mail
  - Tél/Gsm.
  - le niveau de qualification pour lequel une VAE est sollicité
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
  - Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

Tableau à compléter :

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISES (EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)									
Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences développées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, ... Si oui, précisez	Docs annexés*

## 7.4 Entretien de VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".
- L'entretien de VAFE doit permettre :
  - o de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
  - o de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
  - o de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

## 7.5 Frais de procédure pour une VAFE

- Des frais de procédures peuvent être demandés au demandeur pour l'analyse du dossier de VAFE et/ou l'organisation de l'entretien de VAFE.

## 7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

### 7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi, voir personnes de contact en section 1.1.

### 7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

### 7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment.

## **7.7 Analyse concernant la demande de VAFE**

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégués de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégué et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

## **7.8 Décisions concernant la demande de VAFE**

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

## **7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS**

### **7.9.1 Cours généraux :**

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Education Physique,...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS ([www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)).

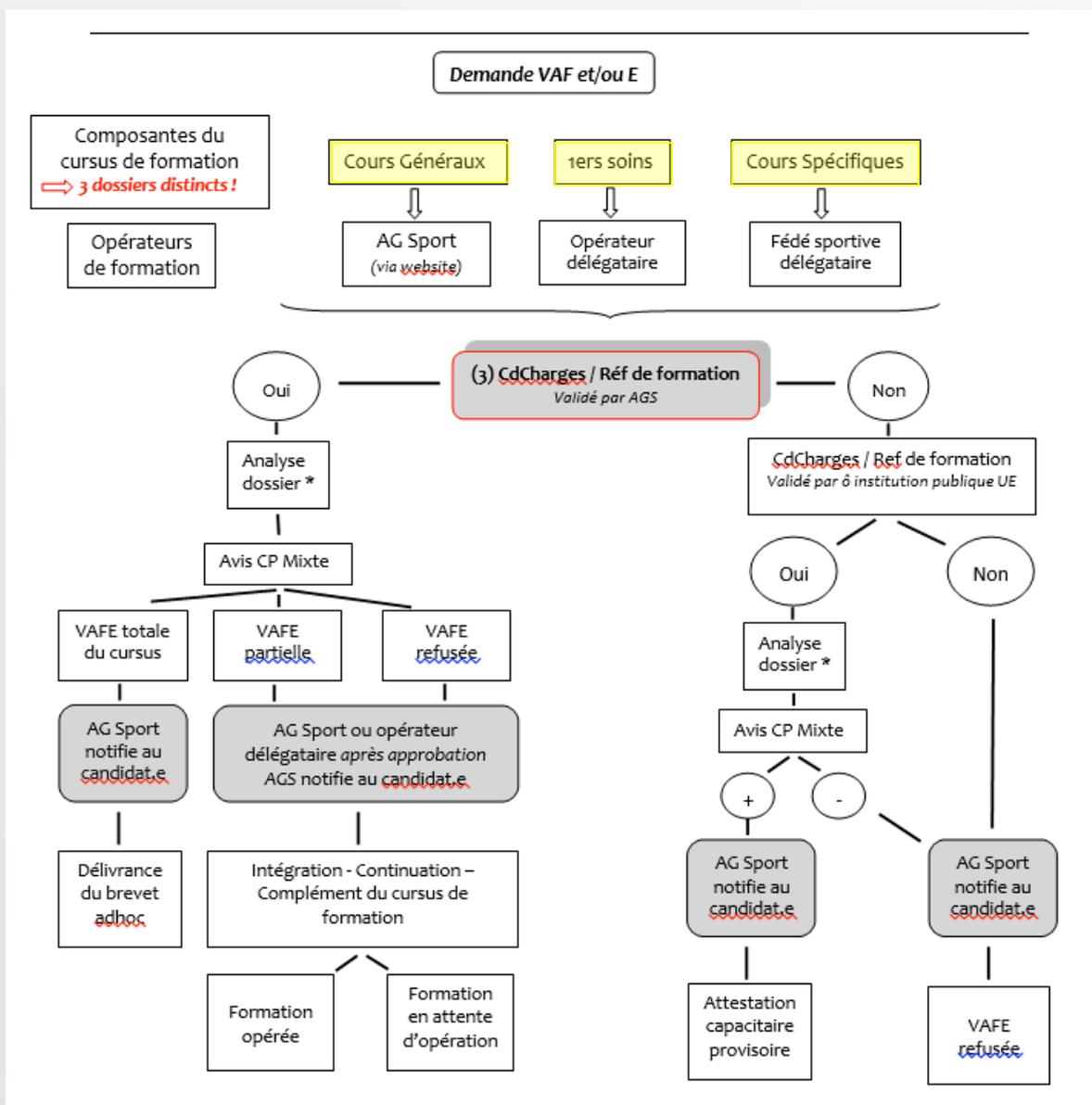
### 7.9.2 Cours spécifiques:

Les brevetés « ancienne appellation » (Niveau 1) sont automatiquement dispensés des modules suivants :

CS111	Historique du sauvetage et position de la LFBS au sein du paysage sportif francophone, national et international
CS113	Les brevets de cadres sportifs ADEPS-LFBS sont indispensables à la bonne santé de mon club
CS121	Structure d'une séance de travail
CS122	Didactique et gestion d'un groupe en piscine ou en eau libre
CS131	Capacité de mon public cible
CS132	Le sauvetage sportif en piscine, une discipline variée
CS141	Influence de l'eau sur le corps humain
CS144	Techniques de sauvetage sécuritaire

Les brevetés « Niveau 1 » pourront faire une demande de dispense « VAFE » pour les autres modules de la formations.

## 7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"



\*Analyse du dossier sur base de sa conformité aux prescrits (voir ci-dessus : "conformité des dossiers à introduire")

\*\* Tout dossier émanant d'une institution / d'un organisme public non UE fera l'objet d'une étude particulière.

## **8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS**

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1er du décret du 8 décembre 2006, au point 8 (**les modalités de l'homologation des brevets**).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / .... concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : [adeps.brevets@cfwb.be](mailto:adeps.brevets@cfwb.be)

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

## 9 ANNEXES

Les documents suivants sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ligue Francophone Belge de Sauvetage , [www.lfbs.org](http://www.lfbs.org)

- Les passeports sauvetage sportif : Accoutumance - Piscine - Eau libre
- Le dossier de stage MSI
- Le carnet de stage MSI